

Aux personnes concernées

## **AVIS PUBLIC**

## Calendrier 2024 des séances du conseil municipal

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par le soussigné, directeur général et greffier de la Ville de Saint-Gabriel, que conformément à l'article 319 de la Loi sur les cités et villes, le conseil de la Ville de Saint-Gabriel a procédé par l'adoption de sa résolution 335-11-2023 lors de la séance ordinaire du 6 novembre 2023, à l'adoption du calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024, lesquelles se tiendront à 20 h, à la salle du conseil située au 45, rue Beausoleil, aux dates suivantes :

- ▶ 15 janvier 2024
- > 5 février 2024
- > 11 mars 2024
- ➤ 8 avril 2024
- > 6 mai 2024
- > 3 juin 2024

- ➤ 8 juillet 2024
- > 12 août 2024
- > 9 septembre 2024
- > 7 octobre 2024
- > 4 novembre 2024
- 2 décembre 2024

Fait et donné à Saint-Gabriel, ce 7<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2023.

Michel St-Laurent

Directeur général et greffier

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

JE, SOUSSIGNÉ, MICHEL ST-LAURENT, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL, CERTIFIE AVOIR PUBLIÉ LE PRÉSENT AVIS EN EN AFFICHANT UNE COPIE À L'HÔTEL DE VILLE, 45 RUE BEAUSOLEIL, ENTRE 9 H ET 16 H, LE 7 NOVEMBRE 2023 ET SUR LE SITE DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL AU <a href="http://www.ville.stgabriel.qc.ca/">http://www.ville.stgabriel.qc.ca/</a>.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 7<sup>E</sup> JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2023.

Mickel St-Laurent
Directeur général et greffer